

## Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Aract Centre-Val de Loire 20 septembre 2016

Les Administrateurs se sont réunis le 20 septembre 2016 au Novotel Orléans la Source sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 juin 2016
- Bilan mi-année 2016 et orientations 2017
- Budget actualisé au 30 juin 2016 et point sur les prestations privées
- Examen des projets en cours et à venir
- Déménagement
- Questions diverses
- Prochaines réunions statutaires

### Présents ou représentés :

#### **Administrateurs titulaires :**

Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CGPME
Madame GHERISSI	MEDEF représentée par Monsieur COUTON
Monsieur LALEUF	CFE-CGC
Monsieur PELE	FO
Monsieur OUDIANE	MEDEF

#### **Administrateurs suppléants :**

Monsieur DOUCHET	CFTC ayant voix délibérative en l'absence du titulaire
Monsieur PERON	CGT ayant voix délibérative en l'absence du titulaire
Monsieur SINGLAS	CFE-CGC

### Absents excusés :

Madame BARD	CGPME
Monsieur BRAUD	UPA
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur MICHEL-ANGLAREX	CGT
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC
Monsieur TOMASI	UPA

### Assistent également à la réunion :

Madame DELORME	Assistante de l'Aract Centre-Val de Loire
Madame LE TOUCHE	Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire
Monsieur MERIAUX	Directeur Général Adjoint Anact

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut valablement délibérer.

## Approbation du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2016. Aucune remarque ni suggestion n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## Bilan mi-année 2016 et orientations 2017 (voir document joint)

Le Président dresse un rapide compte rendu des principaux échanges tenus ce matin en Comité d'Orientation :

- Ne pas se limiter à la déclinaison de grands thèmes nationaux souvent issus des pouvoirs publics,
- Aller chercher les besoins des petites entreprises dans notre territoire et les satisfaire,
- L'Aract n'a plus vocation à investiguer les TMS et RPS et doit travailler en partenariat avec d'autres sur ces sujets (consultants, ...).

Madame LE TOUCHE relève que l'Aract répondait jusqu'à présent en début d'année à certaines sollicitations sur la prévention des RPS via des prestations payantes ce qui lui permettait d'équilibrer le budget.

Monsieur COUTON souligne qu'il ne faut pas abandonner les financements privés. Ce marché existe, il faut y savoir répondre mais en lien avec les besoins de l'Aract. Monsieur LALEUF souligne qu'il ne serait pas bon pour l'association de se priver totalement de ces financements.

Au regard des orientations 2017 énoncées ce matin, elle propose au Conseil d'Administration de renforcer le nombre des Chargés de Mission via un stagiaire ou le recrutement d'un CDD d'un an.

Pour Monsieur COUTON, l'Aract doit se doter des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions si le budget le permet bien évidemment.

Monsieur MERIAUX revient sur les partenariats nationaux déclinés en région. Aujourd'hui, le réseau est relativement optimiste. Attention cependant, 2017 va connaître des échéances électorales qui pourraient générer un trou d'air dans les négociations et retarder la concrétisation de nouveaux partenariats.

Monsieur LALEUF relève qu'une fuite est actuellement déjà constatée dans certains ministères, le niveau régional devrait également être impacté.

Au regard des points précédents évoqués, Monsieur COUTON réaffirme la nécessité pour l'Aract de rechercher des financements supplémentaires.

Monsieur BIDEZ souligne que l'Aract se doit non seulement d'être au contact des entreprises qui la sollicitent mais qu'elle se doit également d'être innovante dans ses projets. De plus, deux terrains existent, entreprises et fonction publique. Il est nécessaire d'être présent sur les 2.

Sur la proposition de la Directrice relative à un recrutement de CDD d'un an et si le budget le permet, le Président propose au Conseil d'Administration de donner un accord de principe. La transformation éventuelle de ce contrat en CDI restera cependant soumise à une nouvelle décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration entérine cet accord de principe à l'unanimité.

Pour revenir sur les orientations 2017, Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que l'Aract s'est positionnée sur le projet national Mildeca décliné en région relatif à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel. Ce projet débutera en 2017 et prévoit une enveloppe globale de 175 000 € pour 4 Aract. Il s'agit d'étudier à partir de cette expérience l'engagement au travail et le lien entre surcharge de travail et addiction, de cibler les déterminants liés à l'organisation du travail, de prévenir par une optimisation les comportements addictifs par une action sur l'organisation du travail pour lutter contre l'isolement des salariés.

En ce qui concerne les cafés discutant, Madame LE TOUCHE transmet la demande d'Isabelle FREUNDLIEB de pouvoir organiser un groupe de travail avec des Administrateurs afin d'échanger sur des sujets qui pourraient donner lieu au débat lors de ces manifestations dont l'auditoire pourrait varier selon la thématique.

Les Présidents proposent que l'Equipe établisse une liste de sujets éventuels qui sera examinée lors du prochain Conseil d'Administration. Ils demandent à la Directrice de l'Aract de leur transmettre l'information par mail au préalable.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que dans le cadre du projet « appui des CPRI » la Directrice a sollicité l'Aract pour mobiliser les organisations des branches professionnelles sur leurs besoins.

Monsieur PERON propose qu'un courrier leur soit adressé.

Monsieur OUDIANE demande des précisions sur le projet « MGEN » relatif à l'intégration des risques psychosociaux dans le document unique pour l'Académie Tours-Orléans. Madame LE TOUCHE apporte les éléments suivants : Cyril LEFAUCHEUX anime une action de sensibilisation via une « formation-action » et forme des collaborateurs en charge de la prévention au sein de l'académie afin que ces derniers démultiplient les enseignements en interne. Le financement est assuré par la MGEN et l'éducation nationale.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que l'Aract participe avec la Carsat et la Direccte au référencement des consultants régionaux sur 2 thématiques TMS et RPS. L'Aract doit-elle transmettre toutes les sollicitations TMS RPS d'entreprises vers eux ? Le Conseil d'Administration réitère sa position à savoir que l'Aract peut répondre aux demandes RPS dans le cas où le financement perçu à ce titre contribue à équilibrer le budget.

En ce qui concerne l'expérimentation FEST, Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que cette dernière devrait être réalisée sur un ou deux secteurs d'activité. Les régions retenues pour y participer seront définies par les Opcas.

Le pré-diagnostic de l'expérimentation sur la filière avicole sera finalisé courant octobre 2016. Madame LE TOUCHE en présentera les résultats au Conseil d'Administration du mois de novembre 2016.

L'Aract participera à la semaine de l'égalité professionnelle qui se déroulera du 03 au 07 octobre 2016.

Le projet « Industrie du futur » piloté par le Conseil Régional avance très vite. En ce qui concerne l'appel à projet numérique de la Direccte, à inscrire dans le cadre global d'Industrie du futur, Madame LE TOUCHE rappelle les propos tenus en Comité d'Orientation par Monsieur GRELICHE, à savoir, que l'Aract ne peut pas y répondre mais qu'elle aura la possibilité d'être en appui méthodologique auprès de la Direccte.

En ce qui concerne la communication, Madame LE TOUCHE rappelle que les « Matinales » (réunions d'un format de 2 heures) ont pour objectifs de faire connaître l'Aract auprès des entreprises régionales et de la presse et de faire vivre une dynamique auprès des entreprises qui ont l'habitude de travailler avec l'association en présentant des sujets innovants. A ce jour, une seule a été organisée mais il serait peut-être intéressant de les développer. Elle souhaite connaître la position du Conseil sur ce point. De plus, plusieurs manifestations portent déjà ce nom, il faudrait peut-être renommer celles de l'Aract?

Les Administrateurs attirent l'attention de la Directrice sur la nécessité au regard des orientations 2017 de se recentrer sur l'essentiel et de décaler ces actions sur le dernier semestre 2017 si nécessaire.

Le nouveau site internet est en cours de développement et devrait être opérationnel début janvier 2017.

Enfin, Madame LE TOUCHE souhaite mettre en place un groupe de travail avec 2 ou 3 Administrateurs pour définir les axes forts de la communication de l'Aract Centre. Sont volontaires, Messieurs OUDIANE, BIDET et PERON.

#### Budget actualisé au 30 juin 2016 (voir document joint)

Madame LE TOUCHE présente la synthèse du budget actualisé au 30 juin 2016.

Ce dernier présente une évolution au niveau des produits de 53 206 € due principalement à la convention HAS signée en cours d'année pour 50 000 €. Les Prestations de services et formations ont également évoluées + 4 499 €.

En ce qui concerne les charges, le coût réel du site internet a été intégré en lieu et place d'une provision ainsi que les frais de l'agence immobilière pour les nouveaux locaux. La provision initiale de 10 000 € pour le déménagement a été portée à 15 000 €.

Au 30 juin 2016 le budget actualisé présente un excédent à hauteur de 13 552 €.

La Directrice précise que des financements supplémentaires (via des conventions ou prestations) pourraient se concrétiser sur la fin de l'année 2016.

#### Déménagement (voir document joint)

A partir du 30 novembre 2016, l'Aract évoluera dans ses nouveaux locaux situés au 43 avenue de Paris à Orléans.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que le Conseil d'Administration du 12 décembre 2016 se tiendra dans ces locaux.

#### Questions diverses

Madame LE TOUCHE informe le Conseil d'Administration que le réseau Anact Aract a une nouvelle déclinaison graphique. Elle présente celle que pourrait revêtir l'Aract Centre en lieu et place de son logo actuel et soumet cette proposition à l'approbation des Administrateurs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le renouvellement des mandats intervenant pour le Conseil d'Administration du 12 décembre 2016, Madame LE TOUCHE demande aux Administrateurs qui ne seraient pas reconduits dans leur fonction au sein de l'Aract de bien vouloir ramener le classeur en leur possession lors de la prochaine réunion.

En ce qui concerne le renouvellement des mandats devant intervenir le 12 décembre 2016, Monsieur BIDET souhaite qu'à cette occasion le rôle du trésorier et du trésorier adjoint de l'Aract Centre soit clairement défini et que ces derniers assurent pleinement leur mission au sein de l'association car ils sont de par leur fonction responsables de la situation financière de cette dernière (signatures, participation à l'élaboration du budget et à son suivi, relations avec l'expert comptable, ...)

Le Président propose que cette réflexion ait lieu lors du Conseil d'Administration du 12 décembre 2016.

Cette proposition est adoptée.

#### Prochaines réunions statutaires

- 07 novembre 2016 à 14 H 00 Conseil d'Administration au Fongecif
- 12 décembre 2016 à 14 H 00 Conseil d'Administration à l'Aract Centre 43 avenue de Paris à Orléans.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 00

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-président.

